



Informations et Règlement - Natation Cesame – EEB

1. Inscriptions (à partir de 5 ans)

- Toute demande d'inscription entraînera la facturation de frais de dossier de 25€. Ces frais sont inclus dans le prix de la cotisation, et seront dus pour toute annulation intervenant avant la fin des deux premières semaines de cours. Après ce délai, la totalité de la cotisation sera due.
- Tout changement de cours pour convenance personnelle entraînera des frais de 10€.
- Les inscriptions effectuées avant le 4 septembre devront impérativement être réglées à cette date.
- A défaut de paiement au 4 septembre, les inscriptions seront automatiquement annulées.
- Il vous est possible de vérifier la disponibilité des cours via votre compte parent.
- L'inscription à un cours est validée uniquement une fois que la commande est en statut « Attente de paiement » dans votre compte parent.
- Si un cours est complet, vous pouvez toutefois inscrire votre enfant en liste d'attente en envoyant un email à l'adresse natation.cesame@uccleparents.org. Si une place se libère, nous reviendrons automatiquement vers-vous par téléphone ou par email
- Les inscriptions s'effectuent sur notre site <https://services.uccleparents.org/> . Un module de natation séparé permet aux élèves de toutes les écoles européennes de Bruxelles de s'inscrire. Nous précisons que seuls les élèves scolarisés dans les écoles de Laeken, Woluwé et Ixelles ne devront pas s'acquitter de la cotisation APEEE.

2. Les cotisations

- Le tarif des cotisations est annuel
- Inscription à un seul cours : application du tarif plein
- Inscriptions à 2 cours : Remise de 20% sur le montant total. Pour les nageurs membres d'ESB, remise supplémentaire de 10%
- Inscriptions à 3 cours : Remise de 25% sur le montant total. Pour les nageurs membres d'ESB, remise supplémentaire de 10%
- Afin de bénéficier de la remise, il est impératif d'effectuer une seule et même commande.

3. La participation aux cours

- Les élèves, qui ont oublié leurs affaires de piscine ou qui sont indisposés et ne peuvent donc pas se baigner, sont priés de ne pas se rendre à la piscine et de rentrer à leur domicile ou de rester à la garderie (si inscrits). Si un élève se présente à la piscine, malgré tout, les parents seront prévenus et devront venir chercher leur enfant immédiatement. Les moniteurs ne peuvent pas surveiller les élèves en dehors du groupe.
- Le RDV avec le moniteur a toujours lieu dans le hall d'entrée de la piscine (sauf pour ERM)
- Si un nageur dispensé de cours pendant une période déterminée pour raison médicale, il est préférable d'en avvertir le cesame

4. Si un cours est annulé...

- Les moniteurs préviendront les nageurs lors des cours précédents
- Dans la mesure du possible un email sera envoyé aux parents.
- Annulation le jour même : un moniteur est sur place et attend que tous les enfants soient partis.
- Les jours de fermetures des piscines sont communiqués sur notre site



5. Transport scolaire (Uniquement pour les élèves EEB1 Uccle !) - (Pas de retour des piscines vers l'école !)

- Nous n'accompagnons pas les élèves depuis leur classe vers les bus. Ils doivent donc être en mesure de s'y rendre seuls. N'hésitez pas à communiquer l'information au professeur de votre enfant afin qu'il puisse le guider à la sortie du cours.
Pour tout renseignement concernant l'emplacement ou le retard d'un bus, les enfants doivent se rendre à l'entrée de la chaussée de Waterloo et s'adresser aux responsables du transport
- Les élèves doivent être âgés de 8 ans minimum pour emprunter les bus desservant les piscines, sauf s'ils sont accompagnés d'un(e) grand frère/sœur et que le bureau de Cesame en a été informé *Nous estimons qu'en dessous de cet âge, l'enfant ne sera pas en mesure de gérer un imprévu et n'a pas encore assez « d'expérience » avec les services des transports.*
- Un moniteur ou un adolescent participant aux cours accompagne les enfants depuis l'arrêt de bus jusqu'à l'entrée des piscines de : **ERM, Longchamp, VUB** (Les moniteurs restent à la piscine 15 minutes maximum après la fin du cours).
- Les numéros et les emplacements des bus sont disponibles sur [notre site](#) à la rubrique Cesame-natation environ une semaine avant le début des cours.
- Les élèves de l'école européenne d'Uccle, qui ne sont pas inscrits au transport scolaire et veulent utiliser ce service pour se rendre à la piscine, devront impérativement s'inscrire au transport (en remplissant le formulaire disponible sur le site Uccle parents) et s'acquitter d'une cotisation de 130€.
L'acceptation de l'inscription au service transport se fera dans la limite des places restantes
- **!! Attention :** Il n'y a pas de service de bus (aller ou retour) le mercredi vers la piscine VUB !!

6. Brevet, test et dates d'inscriptions

- Les dates et informations pratiques concernant les tests, passage et déroulement des brevets, ouverture et déroulement des inscriptions pour l'année suivante, seront communiquées par e-mail et sur le site Internet <http://www.uccleparents.org/cesame-home/la-natation> durant l'année scolaire.

Contact : - Raffaele Rizzo – 02/375.31.35 - natation.cesame@uccleparents.org